

UNREPLI-0340-000000-00-0000

REINSTATE TO GRADE AND PAY

DIRECTOR: 31-112-25 G-1-V-11
 CHIEF: 31-112-25 G-1-V-11

DICTIONARY OF THE HISTORY OF IDEAS

82/II93 du 16/12/1982

.../MPS...GTE...2103/2.17
l'ortant rec... et nomination de
Monsieur M. UNY Armand Elaise, Institu-
teur Stagiaire des cadres des Services
Sociaux (Enseignement).

LE FRANK. MINOR, CHIEF DU
CANTON

(/ISAS :

(/u la Constitution du 5 Juillet 1972
(/u la loi n° 29/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 5 Juillet 1972
(/u la loi n° 15/82 du 3.2.82 portant statut général des fonctionnaires de la République Populaire du Congo
(/u le Décret n° 82/136/RF du 9.5.82 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires
(/u le Décret n° 82/135/RF du 5.7.82 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres des fonctionnaires
(/u le Décret n° 82/137/RF du 5.7.82 fixant les catégories et hiérarchisation des cadres créées par la loi 15/82 du 3.2.82 portant statut général des fonctionnaires
(/u le décret n° 82/136/RF du 5.7.82 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat
(/u le décret n° 83/81 du 27.3.83 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires.
~~(/u le Décret n° 84/138 du 22.5.84 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement de la République Populaire du Congo~~

(/u le décret n° 69/80/FI-E du 24.2.69 réglementant la prise d'effet de point de vue de la solde des notes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements, notamment en son article 10r § 2

(/u le décret n° 64/64 du 31.3.67 modifiant le tableau hiérarchique des cadres I de l'Enseignement secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 16, 20 et 21 du décret 64/10 du 22.3.64 fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement.)

4/ Le 18 février n° 74/470 du 31.10.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret 52/208/P. du 5.7.64 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo.

(/s/ Le Ministre n° 79/154 du 4.4.79 portant nomination du premier Ministre, Chef du Gouvernement

(/n 14 - décret n° 80/580 du 27.12.80 portent-débloccage
des avances de 50 millions de l'Etat

(Vu le décret n° 8.764 du 20.12.60 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres.

(/u le décret n° 81/707/SGG du 10.10.81 complétant l'article 2, du décret n° 81/736 du 27.10.80 portant déblocage des Avancements des Agents de l'Etat

(/u la rectificatif n° 81/816 du 20.1.01 au décret 80/844 du 11.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres

(/u le décret n° 61/17 du 26.1.61 relatif aux intérimaires
des Ministères du Gouvernement)

(/u 1^{er} arrêté n° 727/ATC.DGEM.DS/2406/15 du 6.3.80 porte
t une intégration et nomination de l'enseignant MEUNIER Armand Blaise,
dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux
(Enseignement).

la solde des fonctionnaires des colonies ;

(/u la demande de l'intéressé en date du 14.7.1982.

DECEMBER 1977

INDICE : En application des dispositions combinées des décrets 24/288, 1778 et 27/17 des 22.8.64, 30.3.67 et 19.10.81 susvisés, Mr. BROCHARD André -Euse, Instituteur Stagiaire indice 530, des cadres de l'enseignement 2, hier rattaché aux services sociaux (Enseignement), en service au Lycée Technique de Brazzaville, titulaire de la Licence en droit option : Droit Public, (6^{ème} session 1982,) obtenue à l'Université d'Orléans 450001 de Brazzaville, est rattaché à la catégorie A, hiérarchie I et nommé professeur de Lycée stagiaire indice 730.
Acc = 18421.

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la science que de l'ancienneté pour compter de la date effective de reprise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1969-1970, sera enregistré, publié au J.O.E.C et communiqué partout où besoin sera. /-

Bar le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement

~~Alger-Ville~~, le 16 ~~Décembre~~
1982

Le Ministre de l'Éducation
Nationale

Anteino ~~REDACTED~~ Vol.

Colonel Louis SYLVAIN G.M..

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale

Le Directeur des Finances

Donald DAVID LUTHER M..

Itini ssétoumba **LEKOUNDEU**.

44-38861C :

JUL 10 1
JUL 17 6
AUG 1 8
AUG 15 9
SEP 1 2
OCT 1 2
NOV 1 2
DEC 1 2
TOTAL 2

INCREASED 2
A TOTAL 2
DECEMBER 2